

Image not found or type unknown



Prolongation de période d'essai

Par **cemyr_old**, le **03/12/2007 à 12:35**

A l'approche de la fin de ma période d'essai, j'ai demandé une prolongation de celle-ci. Mes responsables ne sont pas trop chaud pour cela et me propose un deal :

Ils me font un courrier "en bonne et due forme" comme quoi si fin janvier leurs engagements ne sont toujours pas respectés, je peux partir avec un préavis de 1 mois (contre 3 à l'origine).

je me demande si cela est légal. Ne peuvent-ils pas m'empêcher de partir rapidement en contestant la validité de ce courrier?

Merci pour votre réponse.